

Nouria Benghebrit :

«La retraite anticipée représente 98% des demandes de départ»

Page 4



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3932 - Jeudi 28 juillet 2016 - Prix : 10 DA

Criminalité

## Le patron du «Triangle» retrouvé sans vie

Page 24

300 personnes ont bénéficié d'une sortie en plage

## Faire oublier aux handicapés la pension à 4 000 DA ?

Page 4

### Premiers sondages après les conventions

Par Mohamed Habili

**A**vant leurs investitures par leurs partis respectifs, Hillary Clinton, la désormais candidate officielle du Parti démocrate, l'emportait dans les sondages sur le candidat républicain, Donald Trump. Mais passé les deux conventions républicaine et démocrate, c'est l'inverse qui tout à coup se produit. Donald Trump contre toute attente se met à faire mieux que Hillary Clinton dans les sondages. Bien entendu, on peut ne voir là qu'un épisode parmi d'autres dans une course à la Maison-Blanche dont tout indique qu'elle sera âprement disputée. Les sondages n'étant jamais que des photos instantanées d'une opinion en général fluctuante, il ne faut pas s'étonner que d'ici à novembre prochain, leurs résultats ne soient pas toujours conformes à l'idée que l'on pourrait s'en faire sur la foi d'éléments plus fiables, ou du moins considérés comme tels. N'empêche, les premiers sondages réalisés après les conventions des deux grands partis américains, pourraient bien se révéler dans ce cas plus véridiques qu'il n'y paraît. Pour peu qu'on y pense en effet, leurs résultats, favorables à Donald Trump, n'étaient pas si surprenants qu'on l'a prétendu. Ils s'expliquent très bien en réalité si l'on prend en compte la grande différence existant entre les deux candidats, en rapport avec leurs statuts respectifs au sein de leurs propres familles politiques.

Suite en page 3

## De nouvelles réformes dans le domaine social à cause de la crise financière

# Bouteflika appelle le gouvernement à convaincre les Algériens

- **Priorité aux femmes et aux métiers pénibles/ Les nouvelles règles de départ à la retraite fixées**



«Mieux informés, les citoyens seront moins exposés aux discours nihilistes, et seront également davantage mobilisés pour l'effort et la solidarité en vue de faire face à la conjoncture financière difficile actuelle», a déclaré le président de la République selon le communiqué du Conseil des ministres. Pages 2 et 3

Commune de Tinebdar

## Le maire se plaint de l'immobilisme de certains services

Page 24

Festival Raconte-Arts

## La population de Souamaâ accueille avec ferveur les invités

Page 13

De nouvelles réformes dans le domaine social à cause de la crise financière

# Bouteflika appelle le gouvernement à convaincre les Algériens

■ «Mieux informés, les citoyens seront moins exposés aux discours nihilistes, et seront également davantage mobilisés pour l'effort et la solidarité en vue de faire face à la conjoncture financière difficile actuelle», a déclaré le président de la République selon le communiqué du Conseil des ministres.

Par Nacéra Chennai



Pr.D. : que que le gouvernement poursuivra la réforme de la législation et de la réglementation économique, pour «accompagner la diversification impérative de l'économie nationale, et mettre en œuvre les dispositions de la Constitution révisée, en ce qui concerne le rôle de l'État pour l'amélioration du climat des affaires, la régulation du marché et la protection des consommateurs». Selon une communication présentée par le ministre des Finances, sur le nouveau modèle de croissance économique, le communiqué du Conseil des ministres indique que le nouveau modèle de croissance économique s'appuie sur une politique budgétaire renouée, appuyée sur une amélioration des recettes de la fiscalité ordinaire de sorte qu'elle puisse couvrir à l'horizon 2019 les dépenses de fonctionnement ainsi que les dépenses incompressibles d'équipements publics, une réduction sensible du déficit du Trésor à la même échéance, et sur une mobilisation de ressources additionnelles sur le marché financier local. Le modèle s'appuie aussi sur la reprise de la production des hydrocarbures, une stimulation de la création d'entreprises par la poursuite de l'amélioration du climat des affaires, l'ouverture des secteurs non stratégiques à l'investissement privé et public, ainsi que la promotion des exportations hors hydrocarbures. Ce faisant, cette démarche générera une croissance économique plus soutenue de 3,5% en 2016 et de 4% en 2017.

N. C.

Le Président Bouteflika a réaffirmé à l'occasion du Conseil des ministres tenu mardi, la gravité de la conjoncture financière actuelle que traverse l'Algérie. A cet effet, il a appelé à faire barrage aux discours destructifs et bâtir des consensus autour des réformes et des mutations qui devront être menées dans le domaine social. «Mieux informés, les citoyens seront moins exposés aux discours nihilistes, et seront également davantage mobilisés pour l'effort et la solidarité en vue de faire face à la conjoncture financière difficile actuelle», a déclaré le président de la République selon le communiqué du Conseil des ministres. Le chef de l'État a invité les partenaires concernés, à leur tête le gouvernement à poursuivre et à élargir la concertation pour bâtir des «consensus autour des réformes et des mutations qui devront être menées dans le domaine social», d'autant que ces réformes et ces mutations ne «remettront pas en cause les principes de justice sociale et de solidarité nationale consacrés dans notre pays» lit-on dans le communiqué de la

Présidence. Il est à noter que dans sa gestion de la crise financière, le gouvernement a pris plusieurs mesures dont certaines touchent le domaine social, à savoir, gel de recrutement pour une période dans la Fonction publique, la fixation de la retraite à 60 ans et bien avant les mesures prises dans le cadre de la LF 2016. Et dans cette conjoncture difficile, le gouvernement aura recours à d'autres mesures qui pourraient être interprétées comme recul sur la politique sociale, dont la réforme graduelle concernant les subventions, une réforme soutenue par les experts mais rien n'est encore annoncé officiellement. Intervenant suite à l'exposé du ministre des Finances sur le nou-

veau modèle économique adopté par la dernière tripartite, le chef de l'État a invité les responsables nationaux et locaux à redoubler d'efforts pour informer l'opinion publique nationale sur les conditions financières difficiles que traverse le pays ainsi que sur les perspectives de croissance et d'emploi que l'Algérie est capable de réaliser à moyen terme. Dans ce cadre, il a relevé que malgré les tensions qui pèsent actuellement sur les recettes publiques, l'État a maintenu les avantages octroyés aux investissements. En retour, la nation attend des opérateurs économiques plus de dynamisme dans l'investissement, la création d'emplois, et la conquête de parts sur les marchés extérieurs. Ainsi, le

Président Bouteflika s'est vu rassurant en indiquant que malgré la crise financière aiguë découlant d'un effondrement mondial des prix des hydrocarbures au cours de ces deux dernières années, l'Algérie entend sauvegarder et renforcer la dynamique de croissance qu'elle a développée durant toutes ces dernières années, tout en veillant à préserver et à affiner sa politique de justice sociale. A ce propos, il a justifié la révision du projet de loi sur les retraites : «C'est là la signification et l'objectif des projets de loi sur les retraites et sur les petites et moyennes entreprises, ainsi que du nouveau modèle de croissance économique que nous venons d'adopter aujourd'hui», a-t-il relevé. Dans ce cadre, il a indi-

## Adoption d'un avant-projet de loi renforçant la prévention

### Durcissement des sanctions des délits routiers

La législation régissant la circulation routière marquée par le «fléau des accidents» mortels, sera renforcée en amont par des mesures préventives et en aval par le durcissement des sanctions, selon les termes d'un avant-projet de loi adopté mardi lors du Conseil des ministres.

Ainsi, au titre des mesures préventives, il est notamment proposé «le renforcement de la formation et de la qualification des conducteurs, en particulier les conducteurs professionnels, l'amélioration du contrôle technique et de sécurité routière, et la mise en place d'organes nationaux de prévention et de coordination dans le domaine de la sécurité routière», note le communiqué du Conseil des ministres.

Au titre des mesures répressives des délits et contraventions liées à la circulation routière, il est proposé «le durcissement des classifications et des sanctions des délits et contraventions, ainsi que l'introduction du système de permis de conduire à points permettant le traitement instantané des infractions».

«La persistance d'un grand nombre d'accidents de la route avec leur lourd bilan notamment en vies humaines est à l'origine de cette proposition de révision de la législation organisant la sécurité routière», précise la même source.

Le Président Bouteflika, intervenant après l'adoption de ce texte, a rejoint les services

de sécurité routière à «redoubler d'efforts notamment durant cette saison estivale, pour appliquer avec rigueur la législation pertinente, dans le but de faire reculer le fléau des accidents de la route».

Le chef de l'État a également «appelé l'ensemble des autorités concernées à diligenter l'application de ce projet de loi dès son adoption par le Parlement».

Durant le seul premier semestre 2016, rappelle-t-on, les accidents de la route ont fait 1 919 morts et 21 290 blessés, selon le Centre national de prévention et de sécurité routières (CNPSR).

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui avait indiqué que les accidents de la route coûtaient à l'État 100 milliards de dinars (un milliard de dollars environ) par an et que les nouvelles dispositions adoptées dans le cadre de la révision du code de la route visaient essentiellement à réduire l'intervention humaine dans le processus de constat des infractions.

Pour ce faire, il avait souligné l'importance de «l'introduction de nouvelles dispositions dans le code de la route, notamment l'augmentation des amendes forfaitaires aux infractions de la route à l'origine des accidents de la circulation et la mise en place du permis à points».

Le projet de loi prévoit des augmentations de la valeur des amendes aux infractions à

l'origine des accidents, notamment celles classées au 4<sup>e</sup> degré. L'amende est fixée entre 5 000 DA et 7 000 DA.

Une nouvelle mesure a également été adoptée. Il s'agit du système de permis à points qui permettra d'une part, de réduire l'intervention de l'élément humain dans le processus de constat des infractions et d'autre part, de mettre un terme à toutes formes d'indulgence à l'égard des contrevenants.

Dans le même cadre, la délégation nationale à la sécurité routière qui sera mise en place en remplacement du Centre national de prévention et de sécurité routière (CNPSR), d'ici à fin 2016, aura pour mission d'appliquer les décisions du gouvernement pour endiguer le «terrorisme routier».

Cette délégation, composée de spécialistes des différents secteurs concernés, aura pour mission la «mise en œuvre des orientations stratégiques du gouvernement dans le domaine de la sécurité routière», avait précisé le président du CNPSR, Ahmed Naït El Hocine.

L'objectif est aussi de «garantir l'efficacité de la politique routière à travers l'implication de l'ensemble acteurs concernés par la sécurité sur les routes», a relevé M. Naït El Hocine, précisant que la délégation «sera généralisée au niveau local pour activer la politique de sécurité routière dans les différentes régions du pays».

G. H.

## Conseil constitutionnel Nomination de trois nouveaux membres

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé mercredi à la signature d'un décret présidentiel portant nomination de trois nouveaux membres du Conseil constitutionnel, indique un communiqué de la présidence de la République. Il s'agit des membres suivants: - Mohamed Habchi, vice-président du Conseil constitutionnel, désigné par le président de la République, - El Hachemi Brahmi, membre du Conseil constitutionnel, élu au sein de la Cour suprême, - Kamel Feniche, membre du Conseil constitutionnel, élu au sein du Conseil d'État.



Priorité aux femmes et aux métiers pénibles

# Les nouvelles règles de départ à la retraite fixées

■ Annoncé en juin dernier, le projet de loi fixant l'âge de départ à la retraite, dont l'entrée en vigueur est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2017, a été adopté mardi par le Conseil des ministres.

Par Meriem Benchaouia

L'avant-projet de loi «rétablissant l'obligation d'un âge minimal» de retraite à 60 ans pour les hommes et 55 pour les femmes, prévoit des départs anticipés pour les travailleurs «en poste de haute pénibilité», et différés de cinq ans sous conditions pour certaines catégories à haute expertise ou déficitaires. Le texte énonce notamment le «rétablissement de l'obligation d'un âge de départ en retraite de 60 ans (55 pour les femmes) avec un minimum de 15 ans de travail» et la «possibilité» pour le travailleur d'«exercer cinq années supplémentaires avec l'accord de l'employeur». Le texte donne aussi la possibilité aux «travailleurs exerçant dans des métiers hautement qualifiés ou déficitaires (qui seront définis par voie réglementaire) d'exercer au-delà de l'âge de la retraite», précise le communiqué publié au terme de la réunion du Conseil, présidée par le président Abdelaziz Bouteflika. Il énonce aussi la possibilité pour les travailleurs en poste de haute pénibilité (qui seront définis par voie réglementaire) de bénéficier d'une retraite avant l'âge de 60 ans. Cet avant-projet vise à «préservier également l'avenir de la Caisse nationale des retraites (CNR) et les intérêts des retraités» et «tient compte» aussi des préoccupations exprimées par les représentants des travailleurs. Pour ce qui est du départ à la retraite sans condition d'âge, l'ordonnance 97-13 du 31 mai 1997 reste en vigueur jusqu'à la fin de l'année en cours. La CNR continue, de ce fait, de recevoir et de traiter les dossiers liés à la demande de départ à la retraite proportionnelle et sans conditions d'âge, avait-on précisé auprès de la Caisse.

## Préserver le système national de retraite

Cette révision est destinée à «sauvegarder la Caisse nationale des retraites (CNR) qui fait face à une forte augmentation des



Ph / DR

départs en retraite sans conditions d'âge ou en retraite proportionnelle, deux dispositifs mis en place dans les années quatre-vingt-dix, à titre exceptionnel et transitoire, alors que le pays était confronté à d'importantes vagues de dissolutions d'entreprises et de compression des salaires», a noté le communiqué du Conseil des ministres. La décision de rétablir le départ à la retraite à 60 ans a fait l'objet de concertation lors de la réunion de la tripartite de juin dernier dans «le souci de préserver et consolider le système national de retraite, d'autant plus que les conditions actuelles ne permettent plus le maintien du dispositif de départ à la retraite sans condition d'âge». L'ordonnance de 1997 donnait la possibilité aux travailleurs de faire valoir leurs droits à la retraite à partir de l'âge de 50 ans et après 32 années de cotisations cumulées. Le maintien actuel de ce dispositif entraîne «des conséquences dommageables» aussi

bien aux équilibres financiers de la CNR qu'à l'outil de production qui enregistre chaque année d'importantes déperditions au niveau de ses ressources humaines, notamment les plus qualifiées «dans un dispositif qui s'est avéré souvent inégalitaire», a-t-on précisé lors de la dernière tripartite. Une étude du Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD), avait révélé qu'un grand nombre de postulants à la retraite sans conditions d'âge pouvaient encore être très utiles à leurs entreprises grâce à leur savoir-faire et leur expérience. Pour les pouvoirs publics, le départ à la retraite sans condition d'âge a favorisé le départ en masse de cadres compétents et d'une main-d'œuvre qualifiée des entreprises nationales vers les sociétés étrangères. Le départ à la retraite sans condition d'âge est une mesure transitoire qui était destinée à atténuer les effets du Plan d'ajustement structurel (PAS) de 1994,

mais qu'il n'est plus possible aujourd'hui de maintenir sous peine de porter préjudice aux équilibres financiers de la CNR. Il s'agissait pour les pouvoirs publics, dans le sillage de la mise en œuvre du PAS, d'atténuer les effets induits par les fermetures d'entreprises et les compressions d'effectifs. L'Algérie s'était engagée à appliquer le PAS dans le cadre d'un accord signé avec le Fonds monétaire international (FMI) pour le réajustement de sa dette extérieure dont le service avait atteint le taux record de 86% des recettes d'exportations en 1993. L'objectif était également de libérer des postes de travail pour les jeunes arrivants sur le marché du travail. Toutefois, ce dispositif s'est révélé, dans la durée, doublement pénalisant pour la CNR : elle verse des pensions à des travailleurs partis en retraite avant l'âge légal, c'est-à-dire 60 ans, tout en ne percevant plus leurs cotisations. **M. B.**

Loi définissant les postes exigeant «la nationalité algérienne exclusive»

## La liste des fonctions arrêtée

Les responsabilités et fonctions civiles concernées sont celles des présidents des deux Chambres du Parlement, du président du Conseil constitutionnel, du Premier ministre, des membres du gouvernement, des présidents de la Cour suprême et du Conseil d'Etat, du gouverneur de la Banque d'Algérie, des responsables des organes de sécurité, du président de la Haute instance de surveillance des élections. Le

Conseil des ministres, réuni sous la présidence de Abdelaziz Bouteflika, a adopté l'avant-projet de loi fixant la liste des hautes responsabilités de l'Etat et les fonctions publiques pour lesquelles est exigée la nationalité algérienne exclusive, et ce, en application de l'article 63 de la nouvelle Constitution. Selon cet avant-projet de loi, les responsabilités et fonctions civiles concernées sont celles des présidents des deux Chambres du

Parlement (APN et Conseil de la nation), du président du Conseil constitutionnel, du Premier ministre, des membres du gouvernement, des présidents de la Cour suprême et du Conseil d'Etat, du gouverneur de la Banque d'Algérie, des responsables des organes de sécurité et du président de la Haute instance indépendante chargée de la surveillance des élections. Le texte adopté par le gouvernement englobe également, en

plus de la fonction de ministre de la Défense, les principales responsabilités et fonctions au sein de l'Armée. Il prévoit l'élargissement de la liste, par décret présidentiel, à toute autre responsabilité militaire. Les responsables occupant les fonctions définies par cet avant-projet de loi doivent produire une déclaration sur l'honneur attestant de leur «nationalité algérienne exclusive». **M. B.**

LA QUESTION DU JOUR

## Premiers sondages après les conventions

suite de la page Une

Autant Hillary Clinton a été la candidate de son parti, ce que l'on savait depuis le début, mais ce que l'on sait davantage depuis les révélations de Wikileaks relatives aux échanges entre les dirigeants du parti pendant les primaires en vue de contrer son rival, Bernie Sanders, autant Donald Trump n'a pas été celui de l'establishment républicain. La candidature de Clinton a été portée à bout de bras par les caciques de son parti. Celle de Trump s'est imposée en dépit de tout ce que les chefs de file républicains ont entrepris pour lui barrer la route. Si au lieu de Clinton, ç'avait été Sanders qui avait reçu l'investiture démocrate, on aurait assisté dans les deux conventions à la même victoire des bases sur leurs directions. Or cela ne s'est produit que chez les républicains, lors d'assises, si l'on peut dire (les participants se tenant le plus souvent debout et se trouvant en proie à beaucoup d'excitation), pour le moins houleuses. Certes, la convention démocrate non plus ne s'est pas caractérisée par l'unanimité ni par l'ordre, mais dans son cas, c'étaient les partisans de Bernie Sanders, représentant dans une large mesure la base du parti, qui ont chahuté le triomphe de la direction. Il était clair que les démocrates d'en bas et ceux d'en haut n'avaient pas le même candidat de prédilection. Certes, il y a eu division et désordre dans les deux conventions, pour autant les deux situations étaient différentes. Elles étaient même quant à leurs significations politiques diamétralement opposées. Les républicains de base ont eu le candidat qu'ils voulaient. On ne peut en dire autant des démocrates de base, en dépit du fait que Clinton était bien la candidate des minorités noire et hispanique. Moralité : les républicains sont dans l'ensemble bien plus unis aujourd'hui qu'ils ne l'étaient, ou plutôt qu'ils ne le semblaient, pendant la campagne des primaires. C'est cette unité de fond sous une discorde de surface, parfois spectaculaire et par là même trompeuse, et que leurs adversaires démocrates ont beaucoup raillé, qui fait à partir de maintenant leur force, et que les sondages dès à présent tendent à mettre en évidence. Sans doute existe-t-il encore parmi eux des électeurs qui suivront l'appel à ne pas voter pour Trump lancé par certains chefs de file républicains, mais il est évident que dans leur écrasante majorité ils lui sont déjà entièrement acquis. **M. H.**



Nouria Benghebrit :

# «La retraite anticipée représente 98% des demandes de départ»

■ La ministre de l'Education nationale, M<sup>me</sup> Nouria Benghebrit, a annoncé, hier, que l'avant-projet de réforme du baccalauréat sera examiné avant d'être soumis au Conseil des ministres.

Par Hamid Messir

Elle a précisé qu'aucune matière ne sera supprimée et qu'il concerne plus les modalités de révision des épreuves du baccalauréat dont l'application sera étalée sur une période de 5 années. La ministre, qui animait un point de presse en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya de Tizi Ouzou, a longuement évoqué les réformes du système éducatif national, soulignant que l'examen du baccalauréat est devenu une machine d'exclusion plus qu'une évaluation des connaissances à un certain niveau de l'enseignement. La ministre a annoncé la tenue prochaine d'ateliers de bonnes pratiques, appelées à être échangées entre les différentes wilayas du pays, citant l'exemple de Tizi Ouzou eu égard à ses résultats aux examens de fin d'année scolaire et ce, dans le but d'encourager la concurrence entre les élèves et élever leur niveau. A ce propos, M<sup>me</sup> Benghebrit invite ceux qui doutent des résultats que la wilaya de Tizi Ouzou décroche depuis 7 ans plutôt à s'inspirer de ses bonnes pratiques, fruit d'une mobilisation générale autour de l'élève en lui offrant toutes les commodités et



Ph/DR

les outils nécessaires à un meilleur enseignement. M<sup>me</sup> Benghebrit a confié avoir ressenti cette mobilisation chez la famille de l'éducation à Tizi Ouzou. A une question sur la retraite anticipée, la ministre a indiqué que 98% des demandes de départ en retraite pour l'année 2016 concernent cette catégorie de travailleurs désirant partir avant d'avoir atteint l'âge de 60 ans. Dans le même sillage, elle a annoncé qu'un état des lieux sera fait à la prochaine rentrée scolaire à l'effet de sensibiliser la famille de l'éducation quant au devoir de responsabilité chez les

enseignants qui doit être de mise pour que ces compétences continuent à exercer au lieu d'opter pour la retraite anticipée qui ne travaille nullement la cause de l'Education nationale. Sur les ondes de la radio locale Tizi FM, la ministre a annoncé qu'à la prochaine rentrée scolaire le nombre de wilayas dispensant le tamazight passera de 21 à 32, précisant que ce critère est pris en compte dans l'évaluation des directeurs de l'éducation à travers le pays au même titre que d'autres critères visant à améliorer la qualité des enseignements dispensés. Nous apprenons, par

ailleurs, à l'occasion de cette visite que les 15 nouveaux manuels scolaires qui concernent les premières et deuxième années primaires (04) et la première année moyenne (11) seront disponibles dans les établissements scolaires du pays avant le 28 août prochain. Notons enfin que la ministre de l'Education nationale s'est rendue dans la matinée d'hier au Centre de médecine du travail de l'académie de Tizi Ouzou et au Centre de formation des nouveaux enseignants au lycée Abane-Ramdane de Tizi Ouzou. Sur le chantier du lycée de Tamda, dans la commune de

Ouaguenoune, M<sup>me</sup> Benghebrit, non satisfaite de la qualité des travaux, a invité les responsables de l'académie et de la direction locale des équipements publics a plus de suivi dans la réalisation des établissements scolaires afin qu'ils soient réalisés selon les normes requises et éviter des travaux de réfection. Dans l'après-midi la ministre a présidé la cérémonie de remise de cadeaux aux lauréats des différents examens scolaires, organisée par la direction locale de l'éducation au théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi Ouzou.

H. M.

## Bilan de la police du 1<sup>er</sup> semestre à Béjaïa La criminalité urbaine en baisse

LA CRIMINALITÉ urbaine est en baisse à Béjaïa durant le premier semestre de l'année en cours par rapport à la même période de l'année passée. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la sûreté de wilaya hier. L'on fait état de 70 affaires criminelles et 1 050 délits traités durant les premiers six mois de l'année 2016. Concernant la lutte contre les stupés, il ressort du même bilan que la police judiciaire de Béjaïa a traité 50 affaires, au cours desquelles il a été saisi 41 kg de drogue et 4 681 comprimés psychotropes. Quant au nombre de personnes impliquées dans ces affaires, il est de 1 655 individus, dont 408 ont été arrêtés. Par ailleurs, l'on indique que 86 049 véhicules ont été contrôlés, 904 manifestations sportives encadrées et 3 446 opérations de maintien de l'ordre ont été effectuées. Quand au nombre d'appels sur le numéro vert de la police 15-48 et le numéro de secours 17, il a été relevé 5 859 appels émanant de citoyens pour signaler des situations d'urgence ou formuler des demandes d'intervention, selon le même communiqué. H.C.

300 personnes ont bénéficié d'une sortie en plage

## Faire oublier aux handicapés la pension à 4 000 DA ?

Dans le cadre des divers programmes d'aide et d'insertion initiés par la tutelle au service des handicapés, plus de 300 personnes de différentes communes d'Alger ont bénéficié, mardi, d'une sortie récréative à la plage pilote Méditerranée de Ain Benian. L'endroit a été, à cet effet, aménagé spécialement pour cette catégorie. A ce propos, la présidente des affaires sociales, religieuses et des wakfs à l'APW d'Alger, M<sup>me</sup> Farida Djabali, s'exprimant sur le sujet, a déclaré, selon l'APS, que cette première sortie à la plage-pilote Méditerranée, qui a vu à l'occasion plus de 300 personnes aux besoins spécifiques en bénéficier, a été organisée dans une première étape au profit des différentes associations activant à Alger. Ce qui sous-entend une éventuelle généralisation de l'initiative dans d'autres endroits de

la capitale et du pays, pourquoi pas, pour plus tard. Sur ce point, M<sup>me</sup> Djabali a fait savoir que cette initiative qui, rappelle-t-on est la première du genre à Alger, sera donc généralisée plus tard à l'ensemble des circonscriptions administratives de la wilaya d'Alger, à l'instar de la plage de Tamenfoust et El Kadous qui seront dotées de toutes les commodités (douches, WC, fast-food, etc.), a annoncé cette dernière. De ce fait, pour que ces derniers puissent bénéficier de tous les loisirs qu'offre la saison estivale en termes d'évasion, l'Etat a mis à leur disposition les moyens essentiels et adaptés pour cette virée en mer. «La plage a été donc aménagée en équipements modernes adaptés à tous les handicaps (moteur et mental), notamment un tapis pour faciliter l'accès des handicapés à la plage et 20 mobi-chairs spécial

nage importés de l'étranger et mis gratuitement à la disposition de cette catégorie», a-t-elle précisé. «D'une valeur de 20 millions de centimes la chaise, le nombre de ces mobi-chairs sera augmenté graduellement au niveau de toutes les plages réservées aux personnes aux besoins spécifiques», a-t-elle ajouté. Par ailleurs, il est important de rappeler qu'au vu de cette initiative qui, sans nul doute, est saluée par rapport aux efforts déployés par le gouvernement afin d'aider au mieux les handicapés, néanmoins, ce dont cette catégorie à forte difficulté sociale et économique a besoin, c'est avant tout de voir leur niveau de vie s'élever un peu. A l'image de la pension mensuelle perçue par ces derniers qui, pour rappel, est modique. Avec 4 000 DA ils ne peuvent rien faire, compte tenu de la cherté de la vie. Pour remé-

dier à cela, bien que la ministre de la Solidarité ait annoncé récemment une probable augmentation de la pension à 8 000 DA, son application n'est pas encore à l'ordre du jour pour le moment. Il serait bien pour la tutelle d'accroître les mesures en vue d'avantage d'insertion professionnelle pour les handicapés, car il ne faut pas oublier qu'ils demeurent encore assez marginalisés concernant le marché du travail. Cependant, comparativement aux années précédentes, il est à signaler que de nets progrès, bien qu'insuffisants certes, ont été enregistrés concernant cette catégorie de personnes. En attendant des jours meilleurs pour les handicapés, et compte tenu des loisirs d'été dont ils commencent à bénéficier, ils n'ont qu'à profiter de ces petits moments d'évasion. Yacine Djadel

## Pétrole

## Le Brent sous les 45 dollars

■ Les prix du pétrole poursuivaient leur baisse hier en cours d'échanges européens, affectés par les estimations de l'American Petroleum Institute et attendant les chiffres des stocks américains.

Par Souad H.

**A**u milieu de la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre valait 44,33 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en recul de 54 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York

Ooredoo couvre les 48 wilayas en 3G et la 4G bientôt disponible **Plus de 90% de la population algérienne couverte en 3G**

**OOREDOO** parachève l'extension de son réseau de téléphonie mobile de 3<sup>e</sup> génération (3G) dans les délais et annonce la couverture totale de 48 wilayas d'Algérie avec la nouvelle extension du réseau aux wilayas de Tissemsilt, Khenchela et Tindouf. Ooredoo assure désormais une couverture 3G pour plus de 90% de la population algérienne à travers 48 wilayas. Ainsi, partout en Algérie, les Algériens peuvent profiter des meilleurs services 3G mis à leur disposition par Ooredoo et vivre une expérience unique de l'Internet haut débit en mobilité. Avec cet élargissement de son réseau, Ooredoo assure ainsi la couverture 3G de 48 wilayas à savoir : Alger, Constantine, Oran, Ouargla, Sétif, Djelfa, Béjaïa, Chlef, Bouira, Ghardaïa, Boumerdès, Blida, Tipasa, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Aïn Defla, Biskra, El Oued, Médéa, Annaba, Aïn Témouchent, Batna, El Bayedh, Guelma, Laghouat, Naâma, El Tarf, Tizi-Ouzou, Mascara, Oum El Bouaghi, Tiaret, Relizane, Bordj Bou Arreridj, Jijel, Tébessa, Adrar, Illizi, Tamanrasset, Mila, M'sila, Skikda, Souk-Ahras, Béchar, Mostaganem, Saïda, Tissemsilt, Khenchela et Tindouf. Depuis l'avènement de la 3G, Ooredoo a contribué fortement à la démocratisation de l'Internet haut débit mobile en Algérie au travers d'offres Internet inédites, pratiques et adaptées aux besoins du consommateur algérien. Ooredoo s'est engagé, en outre, dans le développement du contenu mobile «Made in Algeria» qui est un point important dans l'essor du secteur de la téléphonie mobile. Après l'attribution provisoire de sa licence 4G et la réussite de tous les tests réalisés, Ooredoo est également prêt à offrir rapidement le meilleur de la 4G sur tout le territoire national.

Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 23 cents à 42,69 dollars. Lestés depuis le début de la semaine par les craintes entourant le niveau record des stocks pétroliers américains, les cours du Brent et du WTI sont même tombés mardi à des plus bas en respectivement deux mois et demi et plus de trois mois. «Les prix du pétrole sont toujours sous la pression des inquiétudes concernant les stocks américains d'essence, malgré des réserves de brut qui continuent de baisser, ce qui pourrait simplement indiquer qu'un flux rapide de pétrole est introduit dans le système de raffinage plutôt que (réfléter) une réduction de la production de brut en amont», commentaient Michael van Dulken et Augustin Eden, analystes chez Accendo Markets. Or les inquiétudes des investisseurs ont été renforcées par la publication mardi après la clôture des échanges des estimations de la fédération professionnelle American Petroleum Institute (API) qui, selon plusieurs analystes, ont fait état d'une baisse des stocks de brut la semaine dernière aux Etats-Unis de seulement 827 000 barils (contre 2,3 millions de barils la semaine précédente) et d'une hausse de 1,4 million de barils des réserves stratégiques du terminal pétrolier de Cushing (Oklahoma, centre-sud), un chiffre très surveillé car ce terminal sert de base à la



cotation du WTI. «Cela a servi à étouffer un rebond du Brent et du WTI depuis leurs plus bas de mardi», expliquaient les analystes d'Accendo Markets, alors que les prix avaient réussi à limiter leurs pertes en fin de séance, le Brent clôturant même en légère hausse. Les analystes de Commerzbank en voient toutefois une lueur d'espoir à l'horizon puisque l'API a rapporté un déclin surprise des stocks d'essence de 423 000 barils, alors que la surabondance des réserves d'essence a été l'un des principaux facteurs pesant sur les prix du pétrole dernièrement. Dans ce contexte, le mar-

ché devrait être particulièrement attentif aux données hebdomadaires officielles du département américain de l'Energie (DoE) attendues à 14h30 GMT. Les analystes interrogés par l'agence Bloomberg News s'attendaient, selon une prévision médiane, à ce que le rapport du DoE montre une baisse des réserves de brut de 2 millions de barils mais une progression des stocks d'essence et de produits distillés (dont le gazole, le fioul de chauffage, et le kérosène) de respectivement 600 000 barils et 950 000 barils. Selon les experts de Commerzbank, une autre statistique devrait être scrutée de

près par le marché: les chiffres de la production américaine qui ont été fortement faussés au cours des dernières semaines en raison des fluctuations de la production de pétrole en Alaska. «Ce facteur devrait devenir de moins en moins pertinent, permettant à la production américaine de reprendre sa trajectoire baissière», jugeaient les experts de Commerzbank, ajoutant que si le rapport du DoE se faisait l'écho d'une baisse des stocks d'essence et d'un nouveau glissement de la production américaine, cela contribuerait à la stabilisation des prix du pétrole.

S. H.

## Afrique

## La Chine promet d'accroître graduellement son aide

**L**a Chine augmentera graduellement son aide à l'Afrique, a déclaré à Pékin Shu Luomei, une responsable du Département des affaires d'Asie de l'Ouest et d'Afrique du ministère du Commerce, a rapporté hier l'agence Chine nouvelle. «L'aide chinoise à l'Afrique est déployée conformément aux capacités chinoises. L'aide à l'Afrique représente une proportion limitée du PIB chinois», a indiqué M<sup>me</sup> Shu lors d'une conférence de presse organisée trois jours avant une réunion de coordinateurs sino-africains sur la mise en œuvre des actions résultant du Forum sur la coopération sino-africaine, qui a eu lieu à Johannesburg, en Afrique du Sud, en décembre 2015. «Depuis 2000, la Chine a aidé l'Afrique à construire plus de 120 instal-

lations éducatives, environ 40 projets d'irrigation pour soutenir sa production agricole et plus de 70 installations médicales», a-t-elle ajouté. Lors du Sommet de Johannesburg, la Chine a annoncé dix grands plans concernant la coopération sino-africaine pour les trois années suivantes, soutenus par 60 milliards de dollars. «Le ministère du Commerce fera pour sa part avancer ces projets de manière ordonnée et dans le respect du calendrier», a noté M<sup>me</sup> Shu. Depuis 2012, la Chine a prêté aux pays africains plus de 20 milliards de dollars pour soutenir les infrastructures, l'investissement, les petites et moyennes entreprises, l'agriculture et le secteur manufacturier. La coopération économique sino-africaine s'est diversifiée ces der-

nières années et s'est élargie à davantage de domaines, tels que le commerce, les infrastructures, l'investissement industriel, la finance, la logistique et l'aviation régionale, a-t-elle indiqué. «L'investissement chinois en Afrique a représenté ces dernières années l'un des points forts de la coopération économique et commerciale sino-africaine. Il devrait permettre d'élever les relations économiques sino-africaines à un nouveau niveau dans les années à venir», a-t-elle noté. Selon les données du ministère, les investissements chinois non financiers en Afrique ont bondi de 10% sur un an au premier semestre de 2016 pour dépasser les 1,3 milliard de dollars.

Amel B./APS

## Japon

## Le Premier ministre annonce un plan de relance massif de plus de 240 milliards d'euros

**L**e Premier ministre japonais, Shinzo Abe, a annoncé hier un plan de relance massif de plus de 28 000 milliards de yens (240 milliards d'euros) pour soutenir la troisième économie du monde, selon des propos rapportés par les médias locaux. Ce montant comprend des dépenses budgétaires de l'Etat, ainsi que des avances pour les investissements des collectivités et entreprises. De plus amples détails devraient être fournis la semaine prochaine à l'occasion de la validation du programme par le gouvernement. Le Premier ministre conservateur, qui avait juré à son

retour au pouvoir fin 2012, de vaincre l'inflation et redonner sa vigueur à l'économie japonaise, espère ainsi donner un coup de pouce à l'activité. Au lendemain de la large victoire de sa coalition aux sénatoriales du 10 juillet, M. Abe avait promis des mesures de relance avec des investissements importants pour les régions, pour aider les parents de jeunes enfants et les étudiants, pour les agriculteurs ou encore pour développer les infrastructures. Le gouvernement souhaite également protéger les entreprises contre les soubresauts internationaux, alors que la décision en

juin des Britanniques de quitter l'Union européenne (Brexit) avait provoqué une appréciation accrue du yen, valeur refuge. Or ce regain pénalise durement l'économie japonaise et les grands groupes exportateurs. La Bourse de Tokyo avait bondi mercredi à la mi-journée alors que le yen s'affaiblissait nettement, après de précédentes informations de presse dévoilant le montant du plan. Les investisseurs espèrent par ailleurs un nouvel assouplissement de la politique monétaire de la Banque du Japon, qui entame jeudi une réunion de deux jours.

D.T./agences



Tizi-Ouzou

# Pose de la première pierre d'un centre de vacances aquatique

■ Le wali de Tizi-Ouzou, Brahim Merad, a procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'un projet de centre de vacances et de loisirs aquatiques par un investisseur privé à Tamda, dans la commune de Ouaguenoune, à une vingtaine de kilomètres au nord de Tizi-Ouzou.



Par Ilham N./APS

Ce projet qui s'étend sur une superficie de 7 ha avec un espace boisé en amont du terrain, comportera un aquaparc, 40 bungalows d'une capacité totale de 240 lits, une salle de conférences, d'un parking et un centre commercial. L'investisseur a expliqué que ce parc, d'une capacité d'accueil de 2 000

visiteurs/jour, sera le plus grand en Algérie. Il est destiné à encourager le tourisme intérieur en drainant des visiteurs à la wilaya qui connaît un manque criard en espaces de loisirs. L'estimation financière de ce projet qui permettra, à son achèvement, la création de 250 emplois directs, est de 1 200 millions de dinars. Les délais de réalisation sont de 30 mois, a-t-on appris sur place. Le wali qui effec-

tuait une visite de travail dans la wilaya s'est enquis de l'avancement d'un projet d'extension d'une laiterie fromagerie. Celle-ci dispose de son propre réseau de collecte de lait cru de vache et de chèvre auprès des producteurs locaux, a-t-on expliqué sur place. Implantée initialement à la nouvelle ville de Tizi-Ouzou, cette laiterie avait bénéficié d'un lot de terrain plus grand dans la zone d'activité de Draa Ben Khedda, ce qui lui permettra d'augmenter ses capacités de transformation qui seront portées de 55 000 litres/jour actuellement, à 80 000 litres/jour et de créer 39 emplois supplémentaires. Les représentants de cette unité ont émis le souhait de bénéficier d'un lot supplémentaire qui sera destiné pour la réalisation d'une aire de stockage et d'emballage. Le wali a répondu favorablement à cette requête. L'acquisition de cette assiette permettra à cette laiterie de lancer la production de fromage à pâte persillée, à indiqué son représentant qui a précisé que la réception des travaux d'extension est prévue pour décembre 2016. La visite de travail du wali s'est poursuivie dans une briqueterie sise à Oued Aissi, au lieu-dit l'Habitat (commune de Tizi-Ouzou), qui est en phase d'extension. La capacité de production de cette unité passera de 25 000 tonnes/an actuellement à 120 000 tonnes à l'achèvement des travaux, a-t-on indiqué sur place. La réhabilitation de l'unité de textile de Draa Ben Khedda sera achevée fin 2016. Le wali s'est aussi rendu au niveau de l'unité de textile de Draa Ben Khedda (ex-Cotitex), où il a inspecté les travaux de réhabilitation et de

modernisation de cette entreprise, filiale de l'Entreprise algérienne des textiles industriels et techniques (EATIT). Les travaux réalisés au niveau de cette usine, qui était un fleuron de l'industrie nationale et fournissait le marché européen en tissus de qualité, lui permettront d'augmenter ses capacités de production, avec la modernisation de certains procédés de production et d'améliorer la qualité du produit. L'EATIT nourrit la perspective d'alimenter ses autres filiales en matières premières à partir de l'unité de Draa Ben Khedda, de satisfaire la totalité de la demande nationale et de réinvestir le marché local sachant que les textiles actuels sont issus de l'importation, a expliqué le P-DG de cette entreprise. La réception des travaux de réhabilitation qui ont concerné un hangar de 16 000 m<sup>2</sup> est prévue pour la fin de l'année, a indiqué le responsable de l'entreprise de réalisation, la SARL GTS-développement.

I. N./APS

## Khenchela Plus de 4 000 nouveaux postes de formation prévus en septembre

PAS MOINS de 4 093 nouveaux postes de formation dans différentes spécialités sont prévus à compter de septembre dans la wilaya de Khenchela pour la prochaine rentrée du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, a-t-on appris auprès des services de la direction de ce secteur. Cette nouvelle offre qui prévoit 1 850 postes en formation résidentielle, 1 043 en apprentissage, 480 destinés aux femmes au foyer, 295 formations qualifiantes et 275 pour les pensionnaires d'établissements pénitentiaires, concernera 116 spécialités, a affirmé à l'APS le président du bureau d'orientation des services de la direction de la formation professionnelle, Salah Abeche. La même source a également révélé l'introduction prochaine de deux nouvelles spécialités dans la wilaya de Khenchela, à savoir de technicien supérieur en chimie, au centre de Kais 2, et technicien supérieur en maintenance d'engins agricoles, à l'Institut national spécialisé dans la formation professionnelle de la ville de Kais. Plus de 16 000 jeunes diplômés, dans diverses spécialités, ont été promus au cours de la session de février 2016, a indiqué le même responsable. Il a par ailleurs fait savoir que, compte tenu des spécificités de la région, des campagnes de sensibilisation sont organisées pour attirer les jeunes vers des domaines et des spécialités leur assurant des débouchés professionnels, dont notamment l'agriculture, le bâtiment et les travaux publics. Pour la prochaine rentrée de septembre, 18 spécialités dans la filière agricole et 13 en ce qui concerne les métiers du bâtiment et des travaux publics seront proposées dans la wilaya de Khenchela, a précisé M. Abeche.

R.R.

Batna

## Des facilitateurs pour accompagner les investisseurs

Des facilitateurs, chargés d'accompagner les investisseurs dans la concrétisation de leurs projets à travers les 21 daïras de la wilaya de Batna, ont été désignés récemment, a-t-on appris mardi auprès du chef de l'exécutif local. Cette initiative devra s'étendre «prochainement» aux soixante et une communes de la capitale des Aurès, a précisé Mohamed Salamani, en marge d'une rencontre avec les investisseurs des communes de Barika, Bitam et M'doukal, détaillant que la mission du facilitateur est d'accompagner les investisseurs dans leurs démarches administratives et de les aiguiller vers la concrétisation de leurs

projets. Consolidée par l'organisation de rencontres directes avec les investisseurs, cette initiative s'inscrit dans le cadre des nouvelles directives du gouvernement pour faciliter et encourager l'investissement public et privé, a ajouté M. Salamani. Des préoccupations diverses ont été soulevées au cours de la rencontre tenue au siège de la commune de Barika, présidée par le wali en présence d'investisseurs et des directeurs exécutifs concernés, notamment celles du raccordement des zones industrielles et d'activités aux réseaux du gaz et de l'électricité. Abordant les oppositions qui entravent le lancement et le parachèvement de cer-

tains projets, notamment celles liées au raccordement au réseau d'électricité et de gaz naturel, le chef de l'exécutif local a souligné que plus de vingt sept cas ont été enregistrés dans la commune de Barika et ont nécessité l'intervention des forces de l'ordre, soulignant l'achèvement prochain des projets gaziers, en suspens depuis 2009, au chef-lieu de wilaya et dans la commune d'Oued El Chaâba. Il a insisté sur la nécessité d'assainir la situation du foncier industriel dans la wilaya, affirmant que des mesures seront prises pour libérer ce foncier et le mettre à la disposition des investisseurs sérieux.

Ali O./Agences

Mostaganem

## Entrée en service d'une poissonnerie au port de Salamandre

Une poissonnerie de vente en gros est entrée en exploitation dernièrement au niveau du port de pêche et de loisirs de Salamandre dans la périphérie de Mostaganem, a-t-on appris du directeur de la pêche et des ressources halieutiques. Après l'entrée en service de cette structure, à la mi-juillet courant, l'activité de la vente du poisson en gros a été délogée du port commercial de Mostaganem donnant lieu au transfert de 22 mandataires et

à l'organisation de cette activité dans de meilleures conditions d'hygiène au profit du consommateur, a indiqué Toufik Rahmani. Cette poissonnerie contribue aussi à l'organisation du marché du poisson, à l'éradication du commerce informel et à la disponibilité des produits de mer au niveau local facilitant, de cette manière, l'élaboration des statistiques et la maîtrise des prix, a-t-on ajouté. S'étendant sur une superficie de 4 670 mètres carrés dont

990 m<sup>2</sup> bâtis, cette structure dispose de chambres de froid, de 22 halls d'exposition de poisson, d'un bloc réservé à la production de la glace et un autre au contrôle vétérinaire et autres équipements. Cette poissonnerie offre entre 100 et 250 postes d'emploi directs et indirects, selon la même source. La gestion de cette structure d'un coût de 140 millions DA a été confiée à l'entreprise de gestion des ports et abris de pêche, a-t-on indiqué de même

source. La capacité du port de pêche et de loisirs de Salamandre, inauguré en 2014, est estimée à 200 embarcations dont des sardiniers, des petits métiers et autres de loisirs. La flottille de pêche de la wilaya de Mostaganem compte 181 unités dont 42 chalutiers, 82 sardiniers et 58 petits métiers, en plus de 321 embarcations de loisirs. Le nombre des professionnels de la pêche est estimé à 4 079.

F.T.



Sahara occidental

# Le Conseil de sécurité appelle à la reprise des négociations

■ Le Conseil de sécurité a appelé, à New York, à la reprise des négociations entre le Front Polisario et le Maroc qui doivent aboutir à la tenue d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui.

Par Faiza O.

«**L**es membres du Conseil de sécurité ont souligné l'importance de la relance des négociations directes (entre le Front Polisario et le Maroc) pour parvenir à une solution politique garantissant le droit à l'autodétermination au peuple sahraoui», a déclaré le président du Conseil de sécurité, Koro Bessho. Le représentant du Japon qui assure la présidence tournante du Conseil de sécurité s'exprimait au cours d'un point de presse tenu à l'issue du briefing d'Hervé Ladsous, le secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix sur la Minurso. Interrogé si le Conseil avait abordé la lettre qui lui a été adressée vendredi par le Front Polisario et dans laquelle la partie sahraouie l'a exhorté à adopter une approche urgente pour la reprise des négociations, M. Bessho a répondu que «les membres (de cet organe onusien) ont relevé l'importance de relancer ce processus politique». Les membres du Conseil se sont accordés sur la nécessité de reprendre les discussions et les consultations pour parvenir à une solution qui prévoit l'autodétermination du peuple sahraoui, a-t-il ajouté. Le Front Polisario a dénoncé dans sa lettre les blocages dressés par le Maroc au processus onusien, en entravant la tenue d'un cinquième round de négociations prévu pourtant par la résolution 2285 (2016)



prorogeant le mandat de la Minurso. Dans sa déclaration à l'issue de cette réunion, tenue à huis clos et à laquelle a assisté Kim Bolduc, la représentante spéciale du SG de l'ONU au Sahara occidental, M. Bessho a indiqué que l'organe onusien a été informé de l'état du rétablissement des activités de la mission conformément à cette résolution. Pour rappel, la résolution accorde un délai de trois mois au chef de l'ONU pour informer le Conseil de sécurité sur la restauration des activités de cette mission, démantelée par des mesures de rétorsion prises par le Maroc en mars dernier. «Le Conseil a exprimé le souhait que la Minurso puisse atteindre la fonctionnalité complète le plus tôt possible», a-t-il dit, en ajoutant que ses membres ont jugé important que la mission puisse exercer à nouveau pleinement ses fonctions. Le constat établi par le Secrétariat général de l'ONU et le Conseil de sécurité fait ressortir que «la mission n'a pas encore atteint la fonctionnalité complète», a-t-il enchaîné. Les discussions au cours de cette réunion ont tourné autour des effectifs nécessaires au fonction-

nement de la Minurso, selon Bessho qui a assuré que le Conseil de sécurité allait continuer à suivre l'évolution de ce dossier. Cependant aucune date n'a été fixée pour le retour des autres groupes du personnel civil de la Minurso, a-t-il précisé. Jusqu'ici, seulement 25 des 85 membres civils de la mission ont rejoint leurs postes à Laayoune.

## Le soutien de l'Algérie «émane des principes immuables de sa politique extérieure»

«La position de l'Algérie en faveur de la lutte du peuple sahraoui émane des principes immuables de sa politique extérieure, basée sur le soutien aux causes justes», a souligné M. Ould Khelifa, président de l'Assemblée populaire nationale (APN) qui a reçu une délégation sahraouie conduite par le wali d'El Ayoun, Mohamed Yeslem Beïssat, précisant que la cause du Sahara occidental «est une question de décolonisation, conformément aux résolutions onusiennes et décisions internationales». «L'Algérie qui a souffert des affres du colonialisme sou-

tient le droit des peuples à l'autodétermination», a rappelé M. Ould Khelifa, soulignant que cette position ferme «repose sur la déclaration du 1<sup>er</sup> novembre qui consacre la libération des peuples du joug colonial». Il a réaffirmé «l'appui des dirigeants algériens, notamment le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et toutes les formations politiques à la cause sahraouie et son soutien lors des fora internationaux et régionaux». M. Ould Khelifa a félicité Ibrahim Ghali à l'occasion de son élection au poste de Secrétaire général du Front Polisario et président de la République sahraouie et «le succès du congrès extraordinaire du Front Polisario» qui s'est déroulé, selon lui, dans «une ambiance sereine et dans un cadre démocratique qui a prouvé au monde entier la cohésion du peuple sahraoui». Après avoir salué la lutte du peuple sahraoui, M. Ould Khelifa a mis l'accent sur l'«importance de son unité nationale qui fait la force de sa résistance». Il a, de ce fait, exprimé son soutien à l'initiative de la commune d'Alger-Centre qui vise le renforcement des liens fraternels entre les représentants des

deux peuples et l'échange d'expériences et de points de vues en matière de gestion locale. Pour sa part, le wali d'El-Ayoun a souligné que «le soutien permanent de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne est source de fierté pour le peuple sahraoui», exprimant la reconnaissance du peuple et du gouvernement sahraouis au président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Les développements politique et diplomatique décisifs de la cause sahraouie au double plan africain et international ainsi que les résultats de la réunion d'aujourd'hui du Conseil de sécurité concernant la reprise de la composante politique de la Minurso de ses fonctions, sont le résultat de la lutte continue du peuple sahraoui pour la reconnaissance internationale de son droit à l'autodétermination, a-t-il indiqué. La rencontre a été marquée par la présence de la présidente du groupe parlementaire d'amitié et de fraternité Algérie-Sahara occidental, Saida Ibrahim Bounab, et l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Alger, Hamoudi Bouchraya Beyoun.

F. O./APS

Libye

## Les secteurs gazier et pétrolier doivent se «maintenir à l'écart des conflits politiques»

La Compagnie nationale de pétrole (NOC) à Tripoli a souligné la nécessité pour que les secteurs gazier et pétrolier en Libye soient «maintenus à l'écart des conflits politiques», selon un communiqué. Cette compagnie a fait état d'une rencontre à Vienne ayant réuni la semaine dernière des responsables de la NOC avec des représentants de compagnies pétrolières internationales dont l'italienne ENI, la française Total et l'espagnole Repsol. Les participants à cette rencontre ont convenu «de l'urgence de mettre un terme sans condition à la fermeture des champs et terminaux pétroliers en Libye», a indiqué le communiqué de la NOC. Le

secteur énergétique libyen est géré par la NOC qui s'est scindée en deux branches rivales. La NOC «officielle» est basée dans la capitale et a rallié le GNA, selon des médias. Sa rivale est installée à Benghazi (1 000 km à l'est de Tripoli) et demeure proche des autorités non reconnues qui refusent de céder le pouvoir au GNA. Les deux branches rivales de la NOC avaient annoncé leur fusion le 3 juillet, mais elle n'a toujours pas été mise en œuvre. Des forces loyales aux autorités non reconnues dans l'est de la Libye ont menacé mardi de «frapper» tout pétrolier qui s'approcherait de la côte libyenne pour une transaction avec le Gouvernement

d'union nationale (GNA), soutenu par l'ONU, sans leur accord préalable. «Nous ne permettrons pas l'exportation du pétrole libyen sinon à travers la NOC à Benghazi (...) et nous frapperons tout navire s'approchant des côtes de la Libye sans accord préalable de la NOC à Benghazi», a indiqué le général Abdel Razzak al-Nadhouri, chef d'état-major des forces loyales aux autorités de l'Est, cité par l'AFP. Cet avertissement, a-t-il indiqué, est «une réponse à l'accord conclu entre (Martin) Kobler et (Ibrahim) al-Jadhran», chef des Gardes des installations pétrolières (GIP). Après son entretien il y a une semaine avec Martin Kobler, représentant

de l'ONU en Libye, Ibrahim al-Jadhran avait annoncé la réouverture prochaine de deux principaux terminaux pétroliers, al-Sidra et Ras Lanouf, fermés à cause d'attaques du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) début 2016. Les GIP, chargés de la protection des principaux terminaux pétroliers du pays, ont rallié le GNA et combattent les terroristes dans leur fief de Syrte (450 km à l'est de Tripoli) aux côtés des forces pro-GNA. Le GNA cherche à relancer le secteur pétrolier dont le revenu est vital pour l'économie libyenne, après la dégringolade de la production consécutive au chaos dans le pays depuis 2011. Kamel L./Agences



## Peugeot Algérie

## Disponibilité immédiate sur la 301 et l'EXPERT

Page animée par Ali Zidane

Peugeot Algérie propose en ce mois de juillet une disponibilité immédiate sur deux modèles de sa gamme la Peugeot 301 et le Peugeot EXPERT.

La Peugeot 301 demeure l'un des modèles de Peugeot les plus vendus en Algérie avec près de 40 000 unités livrées depuis le début de sa commercialisation en 2013.

Ce modèle effectue un retour en force sur le marché avec une disponibilité immédiate sur plusieurs niveaux de finitions et de

motorisations, en essence (1.2 et 1.6), au GPL (1.6) et en diesel avec le 1.6 Hdi 92ch, le moteur diesel le plus vendu au monde. Les versions proposées sont au nombre de 7 :

ACTIVE 1.2E 72 ch  
ACTIVE 1.6E 115 ch  
ACTIVE 1.6 GPL 115 ch  
ACTIVE 1.6 HDI 92 ch

ALLURE 1.6E 115 ch  
ALLURE 1.6 GPL 115 ch  
ALLURE 1.6 HDI 92 ch

La gamme Peugeot 301 est actuellement proposée à la clientèle à partir de 1 499 000 DA.

Pour compléter son offre Peugeot Algérie propose également à ses clients, le véhicule

classé premier de son segment durant l'année 2015 avec presque 2 000 unités vendues, à savoir l'EXPERT 2.0 HDI 125 ch TEPEE ACCESS également disponible immédiatement au tarif de 3 015 000 DA. L'offre est disponible dans l'ensemble du réseau Peugeot.

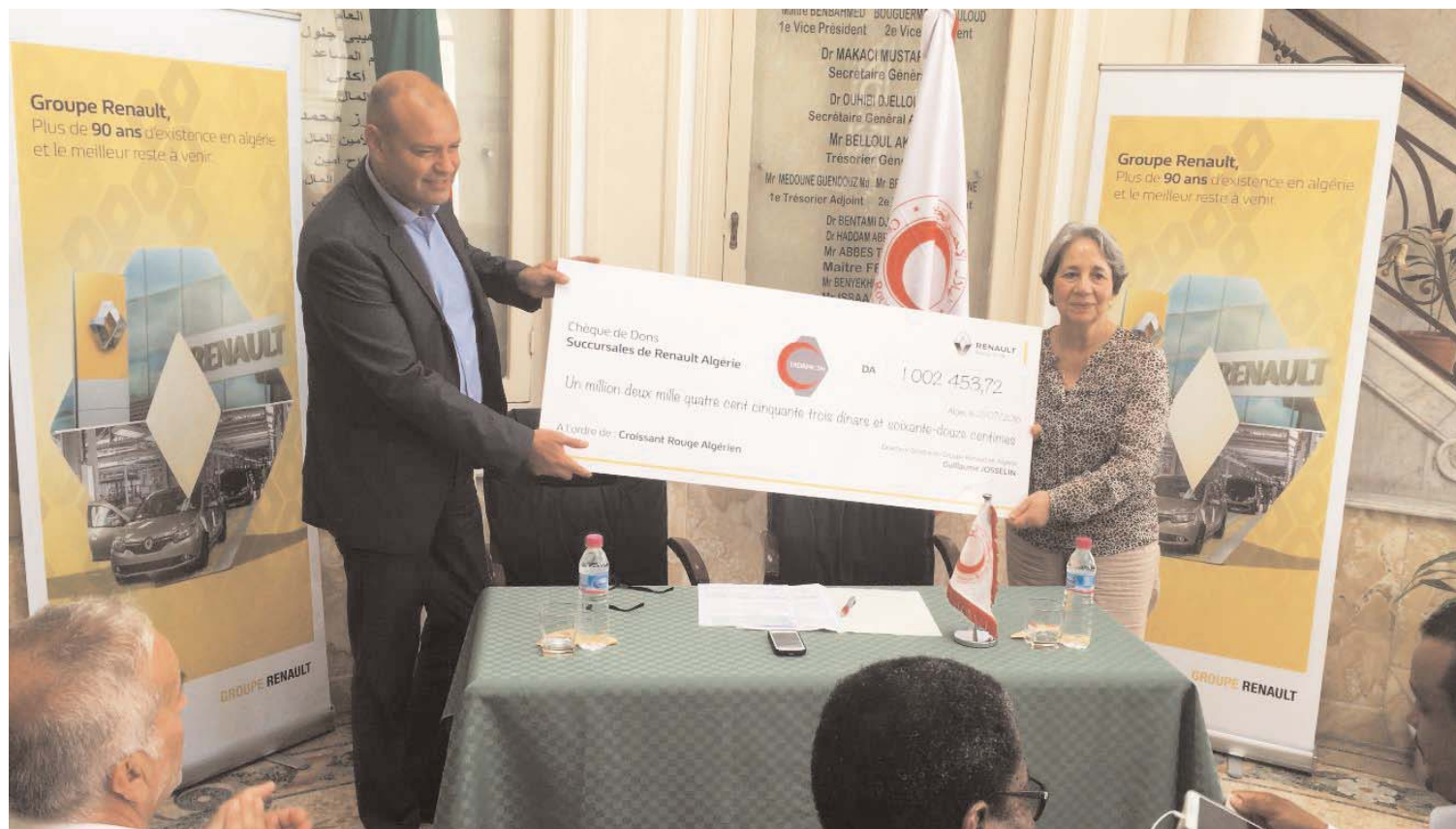
## Un partenariat réussi

## Renault reverse 1 million DA au Croissant-Rouge algérien

Renault Algérie a reversé, tout au long du mois de ramadhan, jusqu'à 400 DA au Croissant-Rouge algérien sur chaque opération de réparation et de maintenance effectuée au niveau de ses succursales et a récolté plus d'1 million de DA au profit de ceux qui en ont besoin. Guillaume Josselin, directeur général du Groupe Renault Algérie a été reçu, le 21 juillet dernier, par la présidente du Croissant-Rouge algérien, Saïda Benhabiles, pour lui remettre le chèque des dons collectés par les succursales de Renault Algérie tout au long du mois de ramadhan, dans le cadre de l'opération TadaMoon.

Ce chèque était d'un montant d'un peu plus d'un million de dinars algériens et les dirigeants de ces institutions citoyennes se sont tous deux félicités de la réussite de ce premier partenariat et ont exprimé leur souhait de créer plus d'initiatives communes au service des Algériens et des Algériennes qui en ont besoin.

Pour rappel, durant tout le mois de ramadhan, la marque au losange a mis en place un dispositif qu'elle a appelé TadaMoon



pour participer, aux côtés du Croissant-Rouge algérien, au mouvement de solidarité et de partage qui caractérise ce mois

sacré. Pour chaque révision ou réparation effectuée aux ateliers après-vente de la succursale de Oued Smar, des Grands Vents

ou d'Oran, Renault Algérie a reversé jusqu'à 400 DA au Croissant-Rouge algérien. Ce don fait partie des opérations de

mécénat menées par Renault Algérie qui entrent dans sa démarche globale d'entreprise citoyenne.

## Importations des véhicules

47 500 unités importées seulement au 1<sup>er</sup> semestre 2016

La facture d'importation des véhicules a reculé à 691 millions de dollars (usd) durant le 1<sup>er</sup> semestre 2016 contre 2,13 milliards usd durant la même période de 2015, soit une baisse de

l'ordre de 1,44 milliard usd (-67,53%), a appris dimanche l'APS auprès des Douanes. Quant aux quantités importées, elles ont chuté de 73,63% avec 47 484 véhicules importés entre début

janvier et fin juin 2016, contre 180 082 unités au 1<sup>er</sup> semestre 2015, soit 132 598 véhicules de moins, précise le Centre national des statistiques des Douanes (Cnis). Concernant les parties et acces-

soires des véhicules automobiles, la facture d'importation a été de 198,1 millions usd contre 201,15 millions usd

(-1,52%), précise la même source. Pour rappel, les licences d'importation des véhicules ont été attribuées, en mai dernier, à 40 concessionnaires sur 80 postulants. Fixé initialement à 152 000 unités pour l'année 2016, le contingent quantitatif d'importation des véhicules a été finalement réduit à 83 000 unités. Le contingent des véhicules concerne ceux destinés au transport de dix personnes ou plus (chauffeur inclus), les véhicules de tourisme et autres véhicules automobiles

principalement conçus pour le transport des personnes (y compris les voitures de type «break» et les voitures de course) et les véhicules dédiés au transport de marchandises. Les engins tels que les camions et tracteurs que certains professionnels importent pour le fonctionnement de leur entreprise ne sont pas concernés par le dispositif des licences. Selon les prévisions du ministère du Commerce, la facture d'importation des véhicules ne dépassera pas un milliard usd en 2016, contre 3,14 milliards usd (265 523 véhicules) en 2015 et 5,7 milliards de dollars en 2014 (417 913 unités).

Destinée au marché chinois  
BMW lancera une Série 1 Berline

BMW Série 1 sera déclinée en carrosserie trois volumes. Mais contrairement à la Mégane et à la Audi A3, la Berline de chez BMW sera commercialisée uniquement sur le marché chinois.

Développée avec son partenaire local Brilliance, la BMW série 1 prend des allures de petite Série 3. Pour l'instant, une seule photo a été dévoilée par le constructeur



allemand. On y

découvre une face avant inédite avec des phares plus fins et rectilignes. La face arrière reste encore inconnue. Le défi des designers reste le fait d'intégrer un coffre à une compacte, il semble bien intégré mais attendons d'autres photos pour un jugement objectif.

Les détails techniques demeurent très rares, on sait juste que cette série 1 Berline sera produite en Chine et constituera le fer de lance de l'offensive de BMW dans le plus grand marché mondial. Ça avait déjà commencé avec le nouveau X1 dévoilé en avril dernier au Salon de Pékin lui aussi destiné au marché chinois.

## Hyundai Motor Algérie à l'heure d'été

## «Le SAV ouvert jusqu'à 20h00»

Hyundai Motor Algérie annonce durant la saison estivale l'extension des horaires d'ouverture de ses ateliers de maintenance et de «Service après-vente» de la succursale Hassiba Ben Bouali, en plein centre d'Alger. En effet, les clients pourront s'y rendre de 08h à 20h et

ce, tous les jours à l'exception de : samedi jusqu'à 17h et vendredi, jour de repos hebdomadaire. Hyundai Algérie annonce qu'un numéro de téléphone est mis à la disposition des clients pour tout renseignement ou prise de RDV : +213 (0)21 67 57 13.





Prêtre assassiné

# Les responsables religieux affichent leur unité

■ Les responsables religieux ont affiché leur unité, hier, face au risque de tensions, au lendemain de l'assassinat d'un prêtre dans son église revendiqué par l'État islamique (EI), dont les enquêteurs cherchent toujours à établir l'identité d'un des deux auteurs.

L'égorgement du père Jacques Hamel, 86 ans, dans son église de Saint-Etienne-du-Rouvray, près de Rouen, a traumatisé les Français et en particulier la communauté catholique, alors que débutaient en Pologne les Journées mondiales de la jeunesse (JMJ). Un paroissien de 86 ans a aussi été gravement blessé. Quelques heures après le drame, survenu moins de deux semaines après le carnage de Nice (84 morts), Manuel Valls avait lancé une mise en garde mardi soir, estimant que «l'objectif» de l'attaque de Saint-Etienne-du-Rouvray était de «jeter les Français les uns contre les autres, s'attaquer à une religion pour provoquer une guerre de religions». Hier matin, François Hollande a reçu les représentants des cultes avant de réunir un cinquième Conseil de Défense en moins de 15 jours à l'Elysée. «Nous ne pouvons pas nous laisser entraîner dans le jeu politique de Daech (acronyme de

l'organisation État islamique, ndr) qui veut dresser les uns contre les autres les enfants d'une même famille», a déclaré à la sortie de l'Elysée le cardinal André Vingt-Trois, qui célébrera une messe pour les victimes à 18h15 en la cathédrale Notre-Dame de Paris. Aux côtés de Mgr Vingt-Trois, le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, a exprimé hier le «deuil profond» et la «sidération» des musulmans et suggéré «une certaine réforme dans les institutions» de l'islam. Selon lui, les représentants religieux ont demandé «une plus grande attention» à la sécurité des lieux de culte, une des cibles du groupe jihadiste. Les quelque 700 écoles et synagogues juives et plus de 1 000 des 2 500 mosquées sont protégées dans le cadre de l'opération Sentinelles, mais il paraît illusoire d'appliquer un même niveau de sécurité à la totalité des 45 000 églises catholiques, auxquelles s'ajoutent 4 000 temples protestants, dont 2 600 évangéliques, et 150 lieux de

culte orthodoxes. L'attentat, revendiqué par l'EI, a été perpétré par deux jihadistes qui ont été abattus. L'un des deux, Adel Kermiche, Français de 19 ans, avait tenté de rallier la Syrie par deux fois en 2015. Mis en examen dès mars 2015 pour association de malfaiteurs en lien avec une entreprise terroriste, il avait été placé en détention provisoire à l'issue de sa deuxième tentative, puis libéré en mars 2016 et assigné à résidence sous bracelet électronique. Le parquet de Paris avait fait appel de cette libération, sans obtenir gain de cause. L'identification du second assaillant est toujours en cours. Un mineur, algérien, a par ailleurs été placé en garde à vue mais «les premiers éléments qui apparaissent montrent qu'il n'y a pas de liens entre cet individu et ce qui s'est passé», a déclaré hier le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve. Dans un climat politique déjà électrisé par l'attentat de Nice, l'attentat a relancé les critiques de l'opposition contre la politique antiterroriste du gouvernement. Pour l'ex-président Nicolas Sarkozy, la gauche est aujourd'hui «tétanisée» et «se refuse à vraiment faire bouger les lignes de droit pour l'adapter à l'ampleur de la menace», affirme-



Ph. &gt; D. R.

til dans un entretien publié hier sur le site du Monde, dans lequel il plaide à nouveau pour «un autre degré de riposte». Le respect de la Constitution n'est pas une «argutie juridique», a répliqué Bernard Cazeneuve sur Europe 1. Dès mardi soir, le président Hollande avait affirmé que «restreindre nos libertés (...) n'apporterait pas d'efficacité à notre lutte contre le terrorisme». Mardi vers 09h25, les deux assaillants étaient entrés dans l'église en pleine messe et avaient pris six personnes en otages : le prêtre, trois religieuses et un couple de paroissiens. Les jihadistes, qui se sont «enregistrés», ont crié «Vous, les chrétiens, vous nous supprimez», et l'un a fait «un peu

comme un sermon autour de l'autel en arabe» avant l'assassinat du prêtre, a témoigné sur RMC et France 2 l'une des religieuses, Sœur Danielle, parvenue à s'enfuir et à prévenir la police. Les deux religieuses et la paroissienne sont ensuite sorties, «suivies des deux terroristes, l'un d'eux portant une arme de poing, s'élançant sur les forces de police aux cris d'Allah Akbar», selon le procureur François Molins. Les policiers de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de Rouen les ont abattus. La communauté catholique sous le choc, le pape François a fustigé «un meurtre barbare» commis dans «un lieu sacré».



## Points chauds

### Rivalité

Par Fouzia Mahmoudi

Si les Américains et les Occidentaux en général ont eu leur lot de problèmes avec les talibans, que ce soit en Afghanistan ou même au Pakistan, il semblerait que ces derniers, malgré les milliers de morts qu'ils ont occasionnés au cours des 10 dernières années, à travers une multitudes d'attentats de masse ou d'attaques ciblées, ne partagent pas la même philosophie que l'État islamique et tiennent à le faire savoir. En particulier maintenant que le groupe terroriste qui sévit surtout en Syrie et en Irak a décidé d'essayer de conquérir l'Afghanistan. En effet, l'EI tente de conquérir les terres afghanes, majoritairement sunnites et l'un des berceaux du djihadisme. Cette semaine, l'EI a frappé Kaboul où un attentat-suicide contre un défilé de la minorité chiite hazara a fait au moins 80 morts et plus de 230 blessés. Les Hazaras étant considérés comme «impies» par la mouvance terroriste. Le président afghan, Ashraf Ghani, a décrété une journée de deuil national, dimanche, en hommage aux victimes, et a dit vouloir «poursuivre les auteurs où qu'ils se trouvent». Mais le gouvernement n'est pas le seul à combattre l'EI. Les talibans, soutien depuis vingt ans d'Al-Qaïda, ont également condamné l'attentat. Pour Mathieu Guidère, professeur à l'université Paris-VIII et spécialiste des mouvements islamistes et djihadistes, leur objectif est le même, celui de faire le djihad, mais leurs stratégies diffèrent. «Les talibans sont des résistants à l'occupation étrangère», explique-t-il. En avril dernier, ils avaient lancé l'opération «Omari» avec pour but principal de démoraliser les forces occidentales et les forcer à quitter le pays. Si les talibans ont une stratégie plutôt nationaliste, Al-Qaïda prône un «djihad déterritorialisé». L'EI utilise une toute autre stratégie, celle de «tuer tous ceux qui ne sont pas d'accord avec le califat», avance le spécialiste. «C'est dans ce pays que le djihad est né. Toutes les organisations veulent avoir une implantation en Afghanistan», affirme Mathieu Guidère. Car, depuis plus d'un an, le jeune et barbare groupe terroriste tente une percée sur les terres afghanes, pour consolider son territoire, mais surtout pour y supplanter les talibans. Et l'EI semble y parvenir. Dans un rapport d'expert publié par l'ONU en 2015, des groupuscules liés au groupe État islamique ont été signalés dans 25 des 34 provinces afghanes. Plus encore, «certains talibans ont rejoint l'EI depuis un an», explique Mathieu Guidère. La guerre entre organisations djihadistes est donc loin d'être terminée. Reste à savoir si les deux mouvements terroristes finiront par s'affronter réellement en se battant entre eux, ou si la guerre se fera par attentat interposé pour voir qui a le plus grand pouvoir de destruction et seuls les civils, comme toujours, seront victimes de la soif de pouvoir et de l'égoïsme des terroristes quels qu'ils soient.

F. M.

## Nigeria

### MSF alerte sur la «probable pire crise» sanitaire au monde

Le nord-est du Nigeria a besoin d'une mobilisation humanitaire rapide et massive pour des centaines de milliers de personnes. MSF a appelé à l'action hier à Genève face à «la probable pire crise» sanitaire au monde. L'ONU doit augmenter son action et attribuer à cette situation le degré «d'urgence maximale», a souligné devant la presse le directeur général de Médecins Sans Frontières (MSF) Suisse Bruno Jochum. Un tel dispositif aurait été justifié depuis plusieurs mois et le responsable craint qu'il ne prenne encore des mois. L'armée nigérienne n'a toutefois regagné que récemment une partie de la région contrôlée auparavant par les extrémistes de Boko Haram. Les conditions sécuritaires restent «extrêmement difficiles», admet M. Jochum. La reconquête de l'armée a permis d'accéder à des poches de déplacés entièrement isolées. Selon l'ONG, de 500 000 à 800 000 personnes vivent dans une situation désastreuse dans plusieurs villes de l'État de Borno depuis un an à un an et demi. Elle n'a aucune indication sur les zones rurales. Quatre villes importantes n'ont pu encore être atteintes. Plus de deux millions de personnes sont déplacées dans la région. Après avoir pu apporter de l'assistance fin juin à Bama, une équipe d'évaluation

de MSF a pu entrer la semaine dernière pour la première fois à Banki, ville de 15 000 habitants à la frontière camerounaise.

De retour du Nigeria, le responsable des urgences de l'ONG Hugues Robert évoque une ville qui semble abandonnée. De nombreuses personnes sont pourtant cafeutrées dans un site de plusieurs centaines de mètres de longueur et de largeur. Elles n'en sortent qu'avec une protection militaire.

Les humanitaires aussi ne peuvent se déplacer que sous escorte. Des compromis rendus indispensables par la présence d'engins explosifs improvisés (IED) et de mines sur les routes. Problème, les personnes bloquées souffrent aussi d'une certaine «suspicion» de l'armée parce qu'elles n'ont pas fui devant Boko Haram.

A Banki, «aucun stock alimentaire» n'a été constaté dans les ménages, insiste M. Robert. Des distributions n'avaient pu avoir lieu que de manière très irrégulière et en petites quantités.

Selon les premières estimations, les taux de mortalité et de malnutrition sévère sont les mêmes qu'à Bama. De cinq à sept personnes seraient décédées chaque jour ou encore une pour douze habitants sur les six der-

niers mois.

Le taux de malnutrition sévère chez les enfants de moins de cinq ans atteint 15%. Près d'un enfant sur trois est mal nourri.

MSF a distribué des aliments thérapeutiques à près de 5 000 enfants et les a vaccinés contre la rougeole. Elle a acheminé 40 tonnes de nourriture pour plus de 3 500 familles, suivies le lendemain par 30 tonnes livrées par l'ONU. Il en faut 300 par mois pour une population comme celle de Banki.

Six personnes en situation médicale critique ont été transférées vers le Cameroun voisin de quelques kilomètres. De l'autre côté de la frontière, certains ont pu revenir et vivent de l'agriculture, s'étonne M. Robert.

MSF va se rendre à nouveau à Banki la semaine prochaine et va évaluer la situation dans deux autres villes. L'ONG va soutenir l'accès à l'eau potable et améliorer les conditions sanitaires.

Elle demande que les personnes bloquées au Nigeria puissent être acheminées dans des zones plus sûres, notamment dans les pays limitrophes. Et que les cas les plus graves puissent être pris en charge par les hôpitaux de la région. L'arrivée de la malaria pourrait aussi renforcer l'impact sur la population.





## Festival Raconte-Arts

# La population de Souamaâ accueille avec ferveur les invités

■ La population de la commune de Souamaâ, dans la daïra de Mekla, donne l'exemple de l'hospitalité en accueillant le public qui est venu assister aux activités culturelles et artistiques de la treizième édition du Festival «Raconte-Arts».

Par Abla Selles

Le village de Souamaâ, relevant de la commune éponyme dans la daïra de Mekla (Tizi Ouzou), reprend des couleurs à l'occasion de la 13e édition du Festival «Raconte-Arts», a-t-on constaté. Ce hameau, qui garde encore les traits d'une organisation villageoise ancestrale, vit depuis deux jours au rythme de l'art et de la culture grâce aux festivités inscrites dans le cadre de cette manifestation itinérante visant essentiellement à préserver les valeurs anciennes des villages kabyles tout en boostant l'animation artistique, a expliqué le directeur du festival, Hacène Metref. Ravis d'accueillir l'évènement, les habitants de Souamaâ ont ouvert grand leurs portes aux quelque 300 participants qui animent la rencontre, ainsi qu'aux visiteurs qui viennent découvrir la région et assister aux activités inscrites au programme. C'est d'ailleurs eux qui assurent la restauration et l'hébergement de tous les hôtes pendant tout le festival, a expli-



qué Arezki Diche, président de la Ligue des arts cinématographiques et dramatiques, porteur du projet «Raconte-Arts». «Il s'agit d'un festival solidaire et participatif que la ligue organise en collaboration avec les comités de villages». Pour cette année, deux thèmes ont été rete-

nus par les organisateurs. Le premier, «Il était une fois le Royaume de Koukou» s'inscrit en liaison avec l'histoire de la région, puisque Souamaâ faisait partie de la dynastie des Aït Lkadi pendant leur règne. Le deuxième thème «Violences faites aux femmes», a-t-il affirmé,

est un sujet d'actualité qui sera débattu en présence de spécialistes et de chercheurs. Dix pays étrangers représentés par une soixantaine de participants prennent part à «Raconte-Arts» dont les festivités se poursuivront jusqu'au 31 juillet. Il s'agit, outre de l'Algérie, de la Norvège, la

France, l'Italie, l'Espagne, la Tunisie, le Maroc, la Mauritanie, le Congo Brazzaville et le Congo Kinshasa. Participent également à cette semaine d'animation artistique et culturelle 11 wilayas du pays avec plus de 270 artistes et hommes de lettres, à savoir Constantine, Jijel, Bordj Bou-Arréridj, Sétif, Béjaïa, Alger, Blida, Médéa, Ghardaïa, Adrar et Oran, a-t-on appris auprès de la même source.

Les places Tahanut, Tajmaât Oufella, Tajmaât Bwadda et celle du village accueillent quotidiennement des conférences, des spectacles de chant, des projections de films, du théâtre, des présentations d'ouvrages et des séances réservées au conte. Des ateliers d'initiation à diverses disciplines artistiques et culturelles sont animés quotidiennement par des Algériens et des étrangers au niveau de l'école primaire Souamaâ1, ainsi qu'au siège de permanence du festival, a-t-on constaté. A.S.

## Festival international d'Oran du film arabe

## Des films défendant les droits de l'homme en clôture

La compétition des longs métrages dans le cadre de la neuvième édition du Festival international d'Oran du film s'est clôturée mardi soir par la projection d'œuvres traitant de la lutte contre le colonialisme, des enfants de la rue et du terrorisme.

Le film algérien «Eddhil wal kindil» de Rym Laredj aborde, en 82 minutes, le combat du peuple algérien contre le colonialisme français et les sacrifices consentis pour le recouvrement de la liberté et de l'indépendance du pays, plongeant le public dans une époque décisive de la glorieuse révolution algérienne lorsque des étudiants ont quitté les bancs de l'université pour renforcer les rangs de l'Armée de libération nationale. Il présente la

date historique du 19 mai 1956 et la grève comme un tournant important dans la guerre de Libération et un message au monde que l'Algérie est algérienne.

La réalisatrice Rym, fille de l'écrivain Wacini Laredj, a souligné qu'elle tente à travers cette œuvre de démontrer la fidélité de la génération de cinéastes de l'indépendance au message de ceux qui se sont sacrifiés pour que vive l'Algérie libre et indépendante.

Le film marocain «Massafat mil bi hidai» de Said Khellaf traite, en 110 minutes, des conditions de vie des enfants de la rue exposés aux fléaux sociaux dont la délinquance, la toxicomanie et la dureté de la société envers cette catégorie. Lors du débat succé-

dant à la projection, le réalisateur Said Khellaf a déclaré que cette œuvre produite en 2015 est un cri et un appel au secours pour prendre en charge cette catégorie. Le film syrien «Fania wa tabadoud» (Ephémère et appelée à disparaître), du réalisateur syrien Najdat Ismail Anzour, reproduit les atrocités subies par la sinistre organisation terroriste «Daech» aux habitants d'une localité syrienne (raptés d'adolescentes, violence, ...) avant l'arrivée de l'armée syrienne pour contrôler cette bourgade. La compétition des longs métrages dans le cadre du FIOFA a vu la projection de douze films à la salle de cinéma «Maghreb» d'Oran.

D.R.

## Après une longue carrière cinématographique

## Le réalisateur égyptien Mohamed Khan n'est plus

Le cinéma égyptien et arabe pleure la disparition de Mohamed Khan, l'un des grands réalisateurs du cinéma réaliste égyptien qui a brillé dans les années 1970 et 1980.

Né le 23 février 1942 au Caire, d'un père pakistanais et d'une mère égyptienne, Mohamed Khan s'est épris, dès son tendre âge, du cinéma, car il habitait devant un cinéma en plein air où il aimait assister aux différentes projections.

Cet amour qu'il vouait au cinéma l'a même poussé à abandonner des études d'architecture à Londres pour rejoindre, au début des années 1960, l'un des instituts de cinéma de la

capitale britannique. Sa longue et riche carrière cinématographique a été lancée par le film «Coup de soleil», réalisé en 1978 et interprété par Nour Chérif, Nora et Leïla Fawzi, ayant obtenu en 1979 le prix de la première édition du Festival international du film du Caire. La créativité de Mohamed Khan a atteint son apogée dans les années 1970, en s'imprégnant de la nouvelle vague de cinéastes français et ceux d'Europe de l'Est, outre l'influence du cinéma américain.

Connu pour sa maîtrise des techniques du cinéma, il se distinguait par une grande culture cinématographique car il s'acquerrait assidûment des diffé-

rentes critiques notamment parues dans les «Cahiers du Cinéma» ou dans les revues anglaises spécialisées. Il est le fondateur du «Collectif du Cinéma», auquel plusieurs pointures du cinéma égyptien ont adhéré, dont les réalisateurs Attef Tayeb, Khairi Bechara et le grand Daoud Abd Essayed ainsi que Nadia Chokri qui a assuré le montage de tous ses films et le scénariste Bachir Eddik. Ce collectif avait pour objectif de produire des films de qualité. Khan a réalisé, tout au long de son parcours artistique, 26 films dont «Le retour d'un citoyen» (Awdat muwâtin-1986) présenté hors compétition lors du Festival de

Cannes en 1987, «L'épouse d'un homme important» (Zawjat rajul muhim-1988), «Les jours de Sadat» (Ayam Sadat-2001) et «Un appartement à Héliopolis» (Shaket Masr Elgadida-2007). «Abl Zahmet El-Saïf» (Before the Summer Crowds-2015) est le dernier film du réalisateur qui a été de nombreuses fois primé au niveau local comme à l'étranger.

Décédé à la suite de problèmes de santé, Mohamed Khan était marié à l'auteur et scénariste, Wissam Slimane et père d'une seule fille, Nadine, qui évolue aussi dans le domaine de la production cinématographique.

L.B.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

## Opéra d'Alger

Jusqu'au 9 août :

La troupe Beyond

Bollywood animera la première soirée avec un spectacle qu'Alger sera la deuxième ville à découvrir après Londres.

## Terrasse du Sofitel

Algiers Hamma Garden

Jusqu'au 29 juillet :

Soirées musicales dans le cadre de Duck It Summer 2016.

## Esplanade de Riad El Feth

Du 30 juillet au 4 août :

La manifestation cinématographique «Ciné plage».

Maison de la culture Ould-Abderrahmane-Kaki de Mostaganem

Jusqu'à la fin du mois de juillet :

Exposition de peinture «25<sup>e</sup> anniversaire du décès de Mohammed Khadda».

Cirque national d'Algérie Cirque Amar (Chapiteau à Place Ardis, Pins Maritimes)

Jusqu'au 30 juillet :

Spectacles du cirque Il Florelegio.

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger (Rue Larbi-Ben-M'hidi, Alger)

Jusqu'à la fin du mois de juillet :

Exposition «Genèse II, une collection qui s'agrandit» avec des œuvres de Issiakhem, Khadda, Chegrane, Mokrani, etc.

Ville de Tizi Ouzou, commune de Souamaâ jusqu'au 31 juillet :

Festival itinérant Raconte-Arts.



Ligue 1 française/Lyon

# Aucune offre pour Ghezzal

■ Le président de l'Olympique de Lyon (Ligue 1 française de football), Jean-Michel Aulas, a affirmé mardi que sa direction n'avait reçu aucune offre pour l'ailier international algérien Rachid Ghezzal, qui refuse toujours de prolonger son contrat.

revaloriser l'offre qui a été faite et qui est conforme au marché et à l'organisation ici», a souligné le président de l'OL. Révélation de l'OL lors de la deuxième partie de l'exercice précédent (8 buts et 7 passes décisives) Ghezzal est pisté par certains clubs, notamment en Angleterre, mais sans offres officielles. L'entraîneur de l'OL, Bruno Genesio, a indiqué qu'il souhaitait «clôre rapidement» le dossier de Ghezzal, d'autant qu'il le considère comme l'un des cadors du club vice-champion de France.

R. D.



Ph. &gt; D. R.

Par Reda D.

«**P**our le moment, nous n'avons aucune offre pour Ghezzal alors que soi-disant tout le monde le voulait. Moi, à mon niveau, je n'ai rien reçu pour son transfert», a indiqué le premier responsable de l'OL au site spécialisé Foot Mercato.

Les négociations entre l'OL et Ghezzal pour une prolongation de contrat n'ont pas abouti. Cité lundi par le site Foot N.1, Aulas a affirmé qu'il avait décidé de mettre Ghezzal sur la liste des joueurs transférables, puisque le frère cadet de l'ancien international Abdelkader Ghezzal dispose encore d'une saison de contrat, jusqu'en 2017. «Ghezzal a un agent-avocat qui n'est ni agent ni avocat et qui lui porte beaucoup de tort.

Rachid est quelqu'un d'intelligent, je pense qu'il va rester. Moi, je pense que l'offre que l'on a faite est très importante et correspond à un changement complet de statut mais aussi à son statut d'international. Nous n'allons pas

## Football/Transfert L'ES Tunis veut chiper Belkaroui à l'AEK Athènes

L'ESPÉRANCE de Tunis (Ligue 1 tunisienne de football) est passée à l'action pour chiper le défenseur international algérien Hicham Belkaroui, annoncé à l'AEK Athènes (div. 1 grecque), rapporte mardi la presse locale. Le joueur algérien, dont la signature à l'AEK était imminente, pourrait changer de destination et opter pour l'ES Tunis qui insiste pour ses services, selon la même source. Belkaroui (25 ans), qui a même donné son accord pour rejoindre l'AEK Athènes, est libre de tout engagement envers Nacional Madeira (Div. 1, Portugal) où il avait signé un contrat de six mois en janvier passé. Dans le cas où il viendrait à signer à l'EST, Belkaroui retournerait en Tunisie puisqu'il avait déjà porté les couleurs du Club Africain. Le natif d'Oran est régulièrement convoqué depuis quelque temps en équipe nationale qui disputera la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon. T. S.

AfroBasket

## Défaite de l'Algérie face au Mali (68-72)

La sélection algérienne de basket-ball des moins de 18 ans (U18) garçons s'est inclinée face à son homologue malienne sur le score de 68 à 72 (mi-temps : 36-34), en match comptant pour la 4<sup>e</sup> journée du groupe A du championnat d'Afrique des nations de la catégorie, disputé mardi à Kigali. C'est la première défaite de l'Algérie dans cette compétition, après deux victoires respectivement face à la Côte d'Ivoire (58-45) et au Gabon (84-52). Après un début de match à l'avantage des Maliens, 12-3 à la

5<sup>e</sup> minute de jeu, les Algériens sont parvenus à réagir et revenir au score avant la fin du premier quart-temps, remporté finalement par le Mali (16-18). Dans le deuxième quart-temps, le «Cinq» algérien emmené par l'excellent pivot du CSM Ouled Djellal, Abderrahmen Hailouf (19 points, 11 rebonds), a réussi à repasser devant et rejoint les vestiaires avec deux points d'avance (36-34). En deuxième mi-temps, les Algériens maladroits aux tirs, 37% à deux points et 38% à trois points, ont laissé les Maliens

repasser devant dans le 3<sup>e</sup> quart-temps (50-57), avant de s'incliner finalement avec 4 points d'écart (68-72). Dans l'autre rencontre du groupe A, la Côte d'Ivoire a battu le Gabon (77-68), alors que le Rwanda a été exempté de cette journée. Au classement du groupe A, le Mali est leader avec 6 points, alors que trois équipes se retrouvent à la deuxième place avec 5 points chacune. L'Algérie et le Rwanda avec 3 matchs joués, et la Côte d'Ivoire qui a disputé ses quatre matchs de poules. Lors de la dernière

journée de la phase de poules, prévue hier, l'Algérie sera opposée au pays hôte le Rwanda (17h00, heure algérienne), alors que le Mali jouera le Gabon. Les quatre premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les quarts de finale, alors que les autres équipes disputeront les matchs de classement. Le vainqueur et le finaliste de ce championnat d'Afrique U18 qui se poursuit jusqu'au 31 juillet à Kigali, seront qualifiés pour le championnat du Monde U19, prévu en Egypte en 2017. R. S.

JO-2016

## Les gymnastes algériens loin du haut niveau

Les gymnastes algériens sont loin du haut niveau et n'auront aucune chance de gagner une médaille lors des Jeux Olympiques-2016 à Rio de Janeiro (5-21 août), a reconnu le président de la Fédération algérienne (FAG), Salah Bouchiha. «Pour être clair, il n'y aura aucune chance de médaille pour la gymnastique algérienne au Brésil. Vous allez voir le très haut niveau des athlètes qui se disputeront les podiums. Pour nous, je peux dire que nous sommes vraiment loin», a déclaré amèrement Bouchiha à l'APS, en marge de la cérémonie organisée lundi soir à Alger par le ministère de la Jeunesse et des Sports pour honorer les athlètes médaillés au titre du 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2016. Le patron de la

FAG a expliqué cet écart de niveau en indiquant qu'une médaille olympique se préparait pendant deux mandats. «Il n'y a que le travail qui compte. Chez nous, les normes de haute performance sur le plan international ne sont pas présentes. Donc le rêve n'est pas permis avec l'état actuel des choses», a-t-il dit. Appelé à détailler les conditions qui permettraient aux gymnastes algériens de se rapprocher du gotha mondial, Bouchiha a insisté sur certains paramètres «indispensables» selon lui pour arriver à cet objectif. «Nous devons carrément revoir le système de préparation. Nous n'avons pas beaucoup de choses à inventer mais juste suivre ce que font les autres», a ajouté Bouchiha. «Pour atteindre le haut niveau, un athlète doit avoir

pas moins de 6 heures par jour de volume horaire de travail sous la conduite d'un staff étoffé (entraîneur, équipe médicale...). L'existence d'une infrastructure adéquate est aussi indispensable, sans oublier la prise en charge des préoccupations socioprofessionnelles du sportif pour qu'il se consacre pleinement aux entraînements», a encore souligné le président de la FAG. Bouchiha a enfin estimé que ce processus était réalisable sur le terrain à condition de donner «toute la liberté» aux fédérations pour tracer le programme de préparation, l'appliquer et suivre son évolution. L'Algérie sera représentée aux JO-2016 par deux athlètes en gymnastique : Farah Boufadene et Mohamed Abdeldjalil Bourguieg. R. R.

France - Transfert

## Le FC Nantes lorgne Belfodil

Le FC Nantes (Ligue 1 française de football) étudie actuellement la piste menant à l'attaquant international algérien de Baniyas (Div. 1 émiratie) Ishak Belfodil qui a décidé de résilier son contrat à une année de son terme, rapporte mardi le site du quotidien sportif L'Equipe. Le joueur algérien âgé de 24 ans veut quitter Baniyas, où il a mar-

qué 11 buts la saison dernière, pour retourner en Europe. «J'ai très envie de rentrer en Europe, dans un grand championnat. Je suis prêt à de gros sacrifices», a confié Belfodil dans un entretien accordé dimanche à L'Equipe. Formé à l'Olympique de Lyon, Belfodil pourrait retourner en France qu'il avait quittée en 2012 pour s'engager avec

Bologne (Serie A/Italie). L'attaquant qui s'est dit «peu emballé à l'idée de revenir en Italie» n'a pas été convoqué pour le dernier match de l'équipe nationale disputé le 2 juin dernier face aux Seychelles en déplacement (victoire 2-0), comptant pour la 5<sup>e</sup> journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon. R. F.

Ligue 1 Mobilis/Olympique Médéa

## Sabri Gharbi dernière recrue, l'équipe à pied d'œuvre à Ain Draham

LE MILIEU de terrain du CS Constantine, Sabri Gharbi, est devenu la dernière recrue estivale de l'Olympique Médéa qui a entamé lundi son dernier stage préparatoire à Ain Draham en Tunisie, a appris l'APS auprès du promu en Ligue 1 Mobilis de football. Le club phare du «Titteri» a clôturé ainsi son opération de recrutement en atteignant le nombre de 22 licences autorisées par la Fédération algérienne (FAF), accordées à des joueurs tels que Said Bouchouk (ex-CA

Batna), Salim Boukhanchouche (ex-NA Hussein Dey) et Nabil Laâmara (ex-RC Kouba). Le club a prolongé aussi les contrats de plusieurs cadors à l'image du gardien de but Nassim Ousserir, du défenseur Ziane Chérif, ainsi que du meilleur buteur de la Ligue 2 la saison dernière Mohamed Amine Hamia. Après deux stages effectués en Algérie, l'équipe s'est envolée lundi pour la région d'Ain Draham pour son ultime étape préparatoire en vue de la sai-

son 2016-2017. Sur place, les joueurs de l'entraîneur Sid-Ahmed Slimani disputeront une série de matchs amicaux face à des clubs tunisiens et algériens. L'OM qui a accédé à l'élite du football national pour la première fois de son histoire, entamera la saison 2016-2017 à domicile face à l'autre promu le CA Batna, lors de la première journée qui aura lieu les 19 et 20 août prochains.

Y. S.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Tizi Ouzou et Béjaïa

## Destruction de 24 refuges pour terroristes

**VINGT-QUATRE ABRIS** qui servaient de refuges pour terroristes ont été détruits mardi à Tizi Ouzou et Béjaïa par deux détachements de l'Armée nationale populaire, indique mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte anti-terroriste, deux détachements de l'ANP ont détruit, le 26 juillet 2016 à Tizi Ouzou et Béjaïa, vingt-quatre abris qui servaient de refuges pour les terroristes», lit-on dans le communiqué. «Par

ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et grâce à l'exploitation efficace de renseignements relatifs à la quantité de 100 kg de drogue saisie hier à El Oued, un détachement combiné de l'ANP a arrêté deux autres narcotrafiquants et saisi un véhicule touristique et une autre quantité de kif traité s'élevant à 300 kg à Tébessa», a ajouté la même source.

R. N.

## Grave accident de la route au viaduc de Kherrata

### Carambolage entre sept véhicules

**UN GRAVE** accident de la route a eu lieu avant-hier dans la matinée à l'est de la wilaya plus précisément au viaduc de Bordj Mira dans la commune de Taskriout (daïra de Darguina) menant vers le tunnel de Kherrata. Il s'agit d'un carambolage entre un camion de type poids lourds (double pont), dont le conducteur aurait perdu le contrôle à cause d'une défaillance dans le système de freinage et un fourgon de transport de voyageurs 12 places, 03 véhicules légers et 02 petites fourgonnettes (DFM). «L'accident a fait sept blessés, soit un garçon de 06 ans et six hommes âgés de 20 à 53 ans, dont deux ayant des plaies aux crânes et 03 en état de choc et malheureusement deux décès sur place. Il s'agit des passagers du fourgon,

éjectés après l'impact avec le camion, vers le bas du Qued Aghrioune, à une hauteur d'environ 70 mètres», indique un communiqué de la direction de la Protection civile hier matin. Et de préciser: «il s'agit d'une femme de 32 ans et de son fils de 2 ans». A préciser qu'aucun véhicule n'est tombé du pont. Quatre blessés ont quitté l'hôpital de Kherrata et quatre autres sont toujours au CHU de Béjaïa, a-t-on appris. Un autre accident de la route s'est produit hier matin près du tunnel faisant des dégâts matériels. A noter que depuis le début de l'année jusqu'au 31 mai 2016, nous avons enregistré à l'intérieur du tunnel de Kherrata 22 accidents de la route ayant causé 24 blessés et un mort.

H. C.

Béjaïa

## Le chef de daïra décède après plusieurs jours de maladie

**LE CHEF** de daïra de Béjaïa a rendu l'âme hier matin. Hocine Atallah qui a exercé depuis plusieurs années à Béjaïa était malade. Il était hospitalisé ces derniers jours à Béjaïa. La dépouille mortelle du défunt a été acheminée hier vers la wilaya de Khenchella par une délégation, à sa tête, le wali de Béjaïa Zitouni Ouled Salah. Son enter-

rement devait intervenir hier dans sa région natale. Plusieurs messages de condoléances ont été envoyés à la famille du défunt, notamment celui du P/APW M. Ali Rabhi qui se dit «attristé par cette mauvaise nouvelle» et présenté ses condoléances à la famille du disparu en son et au nom de l'APW et des élus.

H.C.

Librairie Chaib-Dzair

## Hommage à Mahboub Stambouli

**LES EDITIONS ANEP** vous convient à l'hommage qui sera rendu à Mahboub Stambouli (homme de théâtre, cinéma et parolier) en présence de ses enfants Bari et Nadjib Stambouli ainsi que les personnes qui l'ont côtoyé et connu le samedi 30 juillet 2016 à partir de 16h30 à la librairie Chaib-Dzair sise 1, avenue Pasteur, Alger-Centre. Le public est cordialement convié.

## La dépendance de l'économie Algérienne aux hydrocarbures



Loumis

Djalou@hotmail.com

Commune de Tinebdar

## Le maire se plaint de l'immobilisme de certains services

■ **Le maire de Tinebdar, Braham Bennadji, est exaspéré par la situation de sa commune et sort de sa réserve. Il n'a pas hésité à faire part des choses qui ne marchent pas: le blocage des projets de développement et la bureaucratie qui continuent à sévir et pénaliser sa commune en dépit des instructions du wali.**

Par Hocine Cherfa

Il évoque «le refus de l'application de la loi par les différents services déconcentrés de l'Etat». Ce qui a laissé les choses en «stand-by» depuis des années. «Un refus non justifiable» selon lui, car la réglementation n'est pas appliquée dans beaucoup de dossiers par les services concernés d'autant que cela ne relève pas de la situation difficile de l'économie du pays (austérité), mais d'une politique de laisser-aller et d'une volonté de maintenir le statu quo», soulignait-il, très agacé, avant-hier dans une déclaration qui nous a été transmise dans laquelle il rappelle la visite du wali datant du 18 février dernier et les engagements pris par ce dernier. M. Bennadji «salue l'implication personnelle du wali dans le dossier du blocage des 80 logements sociaux qui a contribué à un heureux dénouement». Et pour illustrer ses propos, le président de l'APC de Tinebdar égrène une série de faits, notamment «des arrêtés de démolition établis par les services de la commune non exécutés depuis plus de 15 mois, l'apparition de commerces illicites qui fleurissent anarchi-

quement, malgré les interpellations de la direction du commerce, la sourde oreille opposée par la direction du transport quant à l'octroi à la commune des autorisations afin de desservir les villages éloignés par le transport privé pour mettre fin à la grande souffrance de ces derniers, les terribles dégâts occasionnés sur le terrain par une entreprise chargée du raccordement au gaz de ville, dans une impunité totale, notamment la détérioration des routes et autres réseaux comme l'assainissement, éclairage et des conduites d'eau sans omettre le retard considérable dans l'avancement des travaux, sans que cela n'émeuve les services de la SDE malgré les différentes réclamations qui lui ont été adressées». L'édile communal parle aussi du refus d'exécution d'un arrêté de stationnement au chef-lieu de la commune.

Pour lui, ce laxisme a amplifié l'impunité et l'anarchie au point où «il est difficile de continuer à travailler dans ces conditions». Et de faire observer après qu'«au moment où les besoins sociaux de la population ne cessent d'augmenter, à défaut d'une prise en charge, paradoxalement, l'Etat gèle des projets sensibles déjà acquis, à l'image du nouveau CEM de Tinebdar». Et en conséquence, dit-il «nous avons jugé utile et urgent d'interpeller le wali via un ultime rapport détaillé en date du 22 juin 2016, un rapport dans lequel le maire met beaucoup d'espoir pour apporter un changement, «prenant à témoin l'opinion publique et sollicitant le wali à agir rapidement pour secouer les services concernés afin de jouer leur rôle».

H. C.

Criminalité

## Le patron du «Triangle» retrouvé sans vie

**HIER** en cours de journée, le corps sans vie, portant les marques d'un meurtre à l'arme blanche, a été retrouvé au niveau de l'espace commercial Riad El Feth. Il s'agirait de celui du gérant de l'établissement «Le Triangle», espace qui a été également incendié. Cet horrible acte criminel, déjà soumis à diverses versions contradictoires sur les mobiles et sur l'identité du ou des auteurs, fait l'objet d'une enquête déclenchée juste après la découverte de la dépouille mortelle.

L. M.